

2013 se fera avec nous,

Meilleurs vœux à tous les architectes, à leurs agences et à leurs familles !

Bien sûr, en préambule, les mots d'usages : santé, bonheur, amour, fortune et prospérité... Je vous souhaite pour ma part « de beaux projets ». Nous entendons, bien sûr les annonces nous présidant une année 2013 difficile à traverser.

Le pire n'est jamais sûr. Notre pays et notre région restent toujours des territoires porteurs de nombreuses possibilités. Encore faut-il que les architectes aquitains puissent avoir accès à ces commandes. Pour cela nous devons saluer l'initiative du CAUE 47 qui a organisé un palmarès départemental de l'architecture et a permis de constater, lors de la remise des prix, les liens et le respect qui existent entre les élus locaux et les architectes exerçants, pour la plupart en Lot-et-Garonne. Alors que, par ailleurs, sur des territoires plus urbains, nous cherchons les motifs qui poussent les communes à ne pas considérer les architectes locaux aptes à participer aux opérations importantes. Il faut faire confiance aux architectes et aux urbanistes d'ici.

Être en alerte
Nos structures sont fragiles. Le tissu local des architectes est touché par la crise économique, les agences réduisent leurs effectifs. Si les salariés sont la force de production des agences, nous devons, avec l'UNSA, rester très vigilants sur les risques que porte l'évolution de la Convention Collective, concernant la valorisation des qualifications des collaborateurs.

La prudence s'applique aussi aux rémunérations que nous demandons pour essayer de remporter des marchés afin de faire vivre nos agences. Le projet d'AMO de vouloir former les maîtres d'ouvrage à la connaissance de l'architecture et de la pratique de notre métier va permettre la mise en place d'une écoute réciproque pour faire partager l'envie d'Architecture.

Maîtriser
La moitié des agences vivent de la maison individuelle, trop de contraintes et de réglementations peuvent laisser à penser que construire avec un architecte est trop compliqué et trop cher. En revanche cette complexification peut nous permettre de mettre en avant les compétences acquises par notre expérience et notre formation. Nous avons un devoir d'excellence : maîtriser le client, le projet, le temps, l'argent, la réglementation, le savoir-faire et le faire-savoir, c'est à dire : le métier d'architecte.

Transmettre : LES ÉLECTIONS 2013
À l'automne 2013, auront lieu les élections de 9 nouveaux Conseillers pour le Conseil de l'Ordre d'Aquitaine. La tâche est passionnante. Nous trouverons certainement parmi vous de futurs élus prêts à s'engager, à donner du temps et de l'énergie pour que notre Institution et le 308 continuent de participer à aider et à motiver les architectes aquitains à poursuivre la construction d'un environnement de qualité.

Le Président de l'Ordre, Michel Moga.

Meilleurs vœux à tous les architectes, à leurs agences et à leurs familles !

agenda

Ce planning non exhaustif peut subir des modifications après parution. Pour en savoir plus et obtenir les informations de dernière minute, consultez le site www.le308.com

AGENDA CFAA	CROAA / MAISON DE L'ARCHITECTURE
<p>Au 308, à Bordeaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • les 17 et 18 janvier <p>Formation : « architecture bois, architecture durable »</p> <p>À la maison des associations, à Périgueux le vendredi 18 janvier</p> <p>À la maison Guichemere, à Dax le jeudi 31 janvier</p> <p>Formation « les marchés publics : réponse en ligne, dématérialisation »</p> <p>Au 308, à Bordeaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • les 21, 22, 23 janvier & 18, 19 février <p>Formation « archiCAD initiation & perfectionnement »</p> <ul style="list-style-type: none"> • les 24, 25 janvier & 21, 22 février <p>Formation « organisation administrative de l'agence / salariés »</p> <ul style="list-style-type: none"> • les 28, 29 et 30 janvier <p>Formation « conception et construction des bâtiments résidentiels de la RT 2005 à la RT 2012 : vers le BBC et l'énergie positive »</p> <ul style="list-style-type: none"> • les 6, 7 et 8 février <p>Formation « direction administrative de l'agence / dirigeants »</p> <ul style="list-style-type: none"> • les 11 et 12 février <p>Formation « ordonnancement, pilotage et coordination »</p> <p>Au Pavillon de l'architecture à Pau</p> <ul style="list-style-type: none"> • jeudi 14 février <p>Formation « maîtriser les Marchés Publics d'un point de vue administratif et financier »</p> <p>Au 308, à Bordeaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • vendredi 15 février <p>Formation « jurés de concours et marchés publics de maîtrise d'œuvre », avec A&CP</p> <ul style="list-style-type: none"> • les 21 et 22 février & les 7 et 8 mars <p>Formation « sketchup niveau 1&2 »</p> <p>Au Pavillon de l'architecture, à Pau</p> <ul style="list-style-type: none"> • les 25, 26 et 27 février <p>Formation « réhabilitation durable et diagnostic du bâti ancien »</p> <p>Au 308, à Bordeaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • les 26 et 27 février <p>Formation « réglementation thermique 2012 dans les bâtiments neufs et existants »</p> <ul style="list-style-type: none"> • les 4 et 5 mars <p>Formation « sécurité incendie »</p> <p>Au 308, à Bordeaux, le mercredi 6 mars</p> <p>À la chambre des métiers du Lot-et-Garonne, le vendredi 22 mars</p> <p>Formation « approche globale Énergie carbone des projets de bâtiments »</p> <p>Au Pavillon de l'architecture, à Pau</p> <ul style="list-style-type: none"> • les 18, 19 et 20 mars <p>Formation « conduite de chantier »</p> <p>Au 308, à Bordeaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • les 21 et 22 mars <p>Formation « gestion des ressources humaines »</p>	<p>3 Place de la Monnaie, à Pau</p> <p>Cycle « De l'agence d'architecture à l'entreprise d'architecture ». Information co-organisée avec Qualibat : « En janvier, retrouvez le plaisir du chantier ! » Avec Alain Maugard, président de Qualibat.</p> <p>MAISON DE L'ARCHITECTURE</p> <ul style="list-style-type: none"> • jusqu'au 25 janvier <p>308 avenue Thiers, à Bordeaux</p> <p>Exposition « projet urbain Bastide-Niel Bordeaux », en collaboration avec la CUB et MVRDV, agence d'architecture, Rotterdam.</p> <p>PAVILLON DE L'ARCHITECTURE</p> <ul style="list-style-type: none"> • jeudi 31 janvier à 18 heures <p>3 Place de la Monnaie, à Pau</p> <p>Assemblée générale & présentation du Pré-programme 2013.</p> <ul style="list-style-type: none"> • du 7 au 28 février. Vernissage le jeudi 7 février à 19 h 00 <p>3, place de la Monnaie, à Pau</p> <p>Exposition « Urbanisme durable, villes et territoires ruraux en Aquitaine », en collaboration avec le CAUE 64.</p> <p>MAISON DE L'ARCHITECTURE</p> <ul style="list-style-type: none"> • du 12 février au 7 mars. Inauguration et conférence le 12 février à 18h30 <p>308, avenue Thiers, à Bordeaux</p> <p>Exposition Xenakis : « le Diatope, une musique à voir » Conférence de Maki Xenakis, artiste. En collaboration avec la Maison de l'architecture Pays de la Loire.</p> <p>PAVILLON DE L'ARCHITECTURE</p> <ul style="list-style-type: none"> • mardi 12 février à 18 heures <p>3 Place de la Monnaie, à Pau</p> <p>Information technique « ERDF, venez rencontrer votre distributeur d'électricité »</p> <ul style="list-style-type: none"> • mardi 19 février à 12 h 30 <p>Médiathèque André Labarrère - Salle Interlude</p> <p>2 conférences avec Thierry Paquot, philosophe et urbaniste, qui nous interrogera sur les modes d'habiter aujourd'hui, en partenariat avec le Réseau des Médiathèques de l'Agglomération Pau-Pyrénées et le groupe « Tomates ».</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mardi 19 février à 19 h 00 <p>Salle festive du Hameau - 136 Hameau de Buros</p> <p>Conférence « les territoires de notre séjour terrestre ». Proposée par le groupe « Tomates ».</p> <p>MAISON DE L'ARCHITECTURE</p> <p>308 avenue Thiers, à Bordeaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • jeudi 21 février à 18 h 00 <p>Soirée de rendu : atelier pédagogique « Basic Space », en collaboration avec l'atelier Script, architectes et les écoles de la Bastide à Bordeaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • mardi 26 février à 18 h 30 <p>Conférence « Friche à Cheap », en collaboration avec l'ensapBx</p> <ul style="list-style-type: none"> • du 14 mars au 17 avril <p>Inauguration et table-ronde le 14 mars à 18 h 30</p> <p>Exposition « albums des jeunes architectes et paysagistes 2012 », avec la Cité de l'architecture et du Patrimoine, Paris.</p> <ul style="list-style-type: none"> • mardi 26 mars à 18 h 30 <p>Conférence « bruit du Frigo », en collaboration avec l'ensapBx.</p> <ul style="list-style-type: none"> • les 28 et 29 mars <p>Voyage d'études à Tours, en collaboration avec Forbo.</p>



Maître d'ouvrage
Ville d'Arès

Maîtrise d'œuvre
b.ip/ bureau d'intervention sur le paysage

Montant des travaux
334 013,62 €

Surface
136 m² de plain-pied

Planning travaux
Début des études : juillet 2009
Début du chantier : juin 2010
Durée : 12 mois.
Livraison : octobre 2010.

PLAN DU RDC

Arès n'est ni Arcachon, ni le Cap-Ferret. Cette commune du Bassin est une destination plus familiale, loin des people de la côte. Pour construire son office de tourisme, la mairie a choisi le **bureau d'intervention sur le paysage** (b.ip), un atelier au nom poétique fondé par Chrystel Moreau et Manuel Battle à Nontron, en Dordogne. « Chacun de nos projets est un point de vue sur un paysage donné », disent-ils pour résumer leur démarche. Il faut l'entendre au sens large : naturel, urbain, allant des bâtiments jusqu'aux objets qui nous entourent.

Le paysage de l'office de tourisme d'Arès est une comédienne, ils ont cheminé au contact du public pour parler d'architecture autrement. En résumé, *b.ip* c'est l'opposé du style *v.i.p*^[1]. Et depuis dix ans, c'est le sillon qu'ils creusent.

↳ **Benoît Hermet, concepteur-rédacteur.**

[1] En anglais, very important person, pour désigner une célébrité

308

trois cent huit, avenue Thiers - 33100 Bordeaux
tramway ligne A, arrêt Galin

05 56 48 05 30
Contact comité de rédaction : sophie.molines@le308.com
www.le308.com

www.facebook.com/pages/Le-308/108620372543315

Conseil Régional de l'Ordre des Architectes d'Aquitaine
Tél. 05 56 48 05 30 – Fax. 05 56 79 26 76
ordre@le308.com
www.architectes.org

Président
MICHEL MOGA

Contacts
LAURENCE SERVAT (Direction et Service juridique)
SOPHIE MOLINES (Communication, Coordination du 308)
JULIE DUPUY (Secrétariat, Comptabilité et Tableau)
EMMANUELLE LACAVE (Assistante administrative)

A&CP
Architecture et Commande Publique
Tél. 05 57 14 06 91 – Fax. 05 56 79 26 76
acp@le308.com
www.a-cp.fr

Co-Présidents
FRANÇOIS GUIBERT
JACQUES LECCIA

Contact
VÉRONIQUE BACHWA (Assistante de direction)

Centre de Formation des Architectes d'Aquitaine
Tél. 05 57 14 06 97 – Fax. 05 56 52 53 57
cfaa@le308.com
www.cfaa.fr

Président
DENIS LATOUR

Contacts
FLORENCE FARGEAT (Direction)
ISABELLE DE LA DEDICACION-PEREIRA (Assistante de formation)
CORINNE LÉGER (Assistante de formation)

Maison de l'Architecture
Tél. 05 56 48 83 25 – Fax. 05 56 79 26 76
ma@le308.com
www.ma-lereseau.org/aquitaine/

Président
PASCAL TEISSEIRE

Contact
ADRIEN BENSIGNOR (Chargé de projets)
MARION DANIEL (Stagiaire)

Pavillon de l'Architecture
3, place de la Monnaie-64-000-Pau
Tél. 05 33 11 44 86 – Fax. 05 59 82 88 32
pavillon-archi@gbusiness.fr
contact@pavillondelarchitecture.com

Président
PAUL CANET

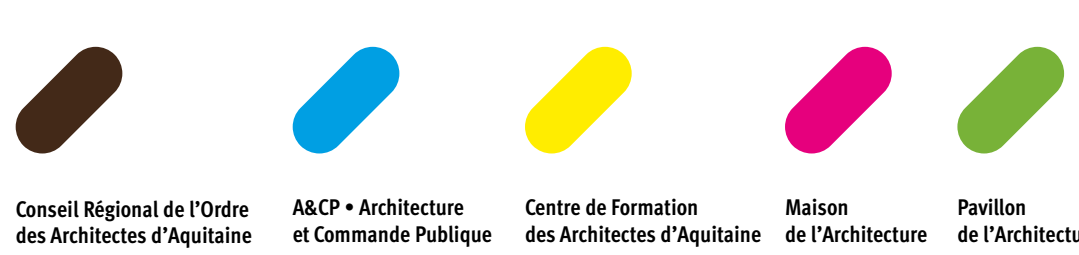
Contact
NADINE BUENO (Direction)

« les boîtes à clic »

→ 24 - HANS RICHTER • boiteaclic24@le308.com
→ 33 - BOUBACAR SECK • boiteaclic33@le308.com
→ 40 - CAMILLE DUGARRY • boiteaclic40@le308.com
→ 47 - ANNE COQUEL • boiteaclic47@le308.com
→ 64 - SÉVERINE TARDIEU • boiteaclic64@le308.com

308 est une publication du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes d'Aquitaine, de la Maison de l'Architecture, d'Architecture & Commande Publique, du Centre de Formation des Architectes d'Aquitaine et du Pavillon de l'Architecture de Pau.

Directeur de publication : MICHEL MOGA. Rédacteur en chef : BOUBACAR SECK. Comité de rédaction : VÉRONIQUE BACHWA, FABIENNE LAGARRIGUE, FLORENCE FARGEAT, ADRIEN BENSIGNOR, LAURENT VILLETTE, SÉBASTIEN FINET. Coordination : SOPHIE MOLINES. Illustrations : ANTHONY JEAMET. Conception graphique : DIDIER LECHENNE.



L'urbaniste, expert en espacements

**Vous faites quoi dans la vie ?
Je m'occupe d'urbanisme
Ah, vous êtes architecte.**

...
Pour tout un chacun, l'urbaniste construit des villes, comme l'architecte construit des bâtiments. Formulée par Alberti dans son fameux *De re aedificatoria* (1452), l'idée que la ville est une grande maison légitime ce raisonnement « homothétique ». Entre l'urbaniste et l'architecte, il n'y aurait qu'une question d'échelle.

Et pourtant ! Une recension rapide de quelques-uns des grands dossiers de l'urbanisme contemporain invalide la proposition : la mixité sociale et fonctionnelle, l'implantation des équipements collectifs, la voirie et ses réseaux, la nature en ville, le trafic automobile et ses nuisances, la vie de quartier, les « circuits courts » d'approvisionnement, les zones d'activités, l'accessibilité aux services, l'étalement urbain... De quoi est-il question ? De distance ; de proximités et d'éloignements. L'urbaniste, de fait, s'occupe moins des lieux que des liens, moins des espaces que des espacements. Ainsi Alexandre Chemetoff définit-il justement l'urbanisme comme « l'art de la liaison, de la relation, de l'entre-deux ». Bernard Reichen aime à parler d'un urbanisme des flux. Et, avec Michel Lussault ou Jacques Lévy, les géographes rappellent que la ville a été créée pour maximiser les interactions spatiales.

C'est pour cela que l'espace public et le paysage – qui mettent en scène les perspectives, qui donnent à voir le proche et le lointain – sont aussi importants ; que la question de la mobilité est essentielle, trop souvent réduite à une politique sectorielle alors que l'ensemble des fonctionnements urbains en dépend.

L'architecte, lorsqu'il se fait urbaniste, n'est certes pas dénué de moyens pour concevoir « la ville des justes distances », comme l'y invite le barcelonais Manuel de Solà Morales : mesures, proportions, épannelages, densités... C'est l'essence de la composition urbaine. Ainsi, Christian de Porzamparc et ses îlots ouverts, David Mangin et sa ville passante, jouent avec les raccourcis. L'architecte sait aussi concevoir les agencements qui annihilent les distances, dès lors que l'on veut bien définir un lieu comme un territoire où les distances sont nulles.

Convention : penser collectif

À l'heure où apparaît comme faisant consensus le fait de restaurer les capacités économiques des entreprises durement éprouvées par une crise dont on constate les ravages, les entreprises d'architecture sont bien évidemment elles aussi touchées par le ralentissement de la commande tant publique que privée ainsi que par les effets dévastateurs du dumping ayant pour conséquence de rogner voir de supprimer toute marge bénéficiaire.

C'est dans ce contexte qu'a été signé le 28 juin 2012, par les syndicats représentant les salariés, mais aussi par un des deux syndicats représentant les architectes employeurs, un avenant à la convention collective des entreprises d'architecture qui représente un surcoût social tel, que l'on peut craindre qu'il constitue un réel danger pour la compétitivité des entreprises d'architecture surtout pour celles qui emploient une part non négligeable d'architectes diplômés voir d'étudiants en architecture ayant obtenu une licence en architecture.

Cet avenant n'a pas encore été publié au Journal Officiel et n'est donc pas applicable jusqu'à la date de sa publication qui ne devrait pas intervenir avant fin 2013.

La nouvelle grille de classification comporte des modifications notables notamment pour ce qui concerne le coefficient à attribuer au diplôme, soit une importante évolution des salaires et prérogatives pour une partie de salariés représentant essentiellement les architectes à chaque grade de leur formation initiale.

On pourra raisonnablement s'étonner sur ce paradoxe : cet avenant dénie le fait que les entreprises d'architecture devraient être réservées à la profession d'architecte à exercice réglementé et en même temps il renforce ou même caractérise d'une manière systématique les coefficients à affecter aux salariés munis de diplômes relevant expressément des études d'architecture.

Il faudra donc considérer comment ces deux exigences vont ou ne vont pas se concilier.

Si l'on admet que les architectes salariés sont légitimes quand ils demandent à ce que leurs conditions de travail et salaires évoluent, il faut aussi entendre que les architectes employeurs sont fondés à faire valoir le contexte économique dans lequel ils interviennent. La recherche d'un compromis entre évolution des conditions d'emploi des salariés et recherche de la viabilité économique des agences doit guider la concertation.

Pour envisager les enjeux de cet avenant, on notera dans l'observatoire 2012 que la proportion

C'est ce qu'écrivit joliment Georges Pérec dans *Es-pèces d'espaces* à propos du quartier : « la partie de la ville dans laquelle on n'a pas besoin de se rendre puisque précisément on y est ». Cette ambition du génie du lieu vaut d'ailleurs autant pour une maison que pour un lotissement, une place publique ou un campus universitaire.

Dans ce travail d'ajustement des distances, d'organisation des espacements, l'urbaniste dispose pour sa part d'une boîte à outils diversifiée, avec du *hard* et du *soft* : l'urbanisme visible de la localisation des activités, du maillage des infrastructures, de la structuration des espaces ; l'urbanisme invisible des flux économiques, des réseaux sociaux, des pratiques et représentations des citadins, des coûts des services publics, des temporalités, des vitesses. Modifier les tarifs d'une ligne de bus, homogénéiser le mobilier urbain sur un territoire spécifique, créer une conciergerie d'entreprises, dessiner l'emprise d'une trame verte... c'est transformer des cartes mentales.

La grande ville du XIX^e siècle fut inventée grâce à l'urbanité, comprise comme maîtrise des distances entre les inconnus de la foule des grands boulevards (les normes culturelles de la « proximité » chères à l'anthropologue américain Edward T. Hall). D'aucuns voient aujourd'hui dans l'habitat péri-urbain une façon de trouver la bonne distance par rapport à son voisin. En philosophe, Arthur Schopenhauer a fort bien présenté le dossier du « vivre ensemble » avec sa fable des hérissons : pour se protéger du froid, ils se serrent ; mais ils se piquent mutuellement avec leurs aiguilles, alors ils s'éloignent. Et ils se rapprochent à nouveau... Les porcs épics n'ont pas la vie facile ! Les urbains non plus : entre proximité conviviale et promiscuité infernale, il n'y a parfois que la hauteur d'un mur, l'épaisseur d'une haie, la largeur d'un pas, la portée d'un pont.

Faire de l'urbanisme, c'est donc régler le proche et le loin : entre les individus, entre les activités, entre les bâtiments, entre les quartiers, entre les villes et les territoires. L'urbaniste – qu'il s'occupe de déplacement, d'habitat, d'environnement ou d'économie – est un expert en espacements.

➤ **Jean-Marc Offenr, directeur général de Fa-urba (agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine)**

AMI ?

En 2013, la Mutuelle des Architectes Français met en place un « accompagnement maison individuelle » : l'AMI. De quoi s'agit-il ?

Arguant du fait que le secteur de l'habitat individuel serait particulièrement « sinistrant » (le Conseil de l'Ordre d'Aquitaine est en attente des chiffres précis demandés à la mutuelle), la MAF a décidé que les architectes positionnés sur ce marché devaient être « accompagnés ». Il s'agit d'améliorer les pratiques en matière de contrat, d'études techniques, de choix des entreprises...

En effet, les principales sources de sinistre seraient l'absence de contrat et donc de définition précise de la mission d'architecte, le défaut de plans d'exécution, de très nombreux problèmes liés à la qualité des sols, des insuffisances dans la mission de suivi de chantier.

Concrètement, l'AMI se traduit par un outil internet auquel chaque assuré a accès sur le site de la MAF. Les architectes sont ainsi invités à déclarer leurs projets de constructions neuves (y compris extensions) de maison individuelle dès lors que leur mission s'étend au-delà de la phase du permis de construire. Parmi les informations à renseigner, certains points sont bloquants (absence de contrat d'architecte signé par exemple), d'autres sont majorants (la prime d'assurance correspondante sera majorée en cas d'absence d'étude de sol, d'étude structure ou encore d'étude thermique). Au fur et à mesure de la déclaration, des conseils sont distillés notamment sur la RT 2012 ou la réglementation parasismique.

Nombre d'architectes ont réagi contre cette nouveauté, arguant notamment que les particuliers n'ont

pas les moyens de financer une étude de sol, que cette obligation place l'architecte dans une situation de concurrence favorable aux constructeurs clés en mains, ou encore que l'architecte est suffisamment compétent pour décider de la nécessité ou non d'une étude de sol au cas par cas.

Les membres du Conseil de l'Ordre des architectes d'Aquitaine sont également partagés entre les inconvénients de l'AMI qui peuvent aller jusqu'à un refus de garantie (la MAF aurait-elle l'objectif que les architectes ne réalisent plus de maisons, trop coûteuses en termes de sinistres ?), et la volonté de tirer les architectes vers le haut, vers davantage de rigueur et de professionnalisme...

Par courrier du 12 novembre 2012, le Conseil national de l'Ordre a demandé à la MAF de reporter son entrée en vigueur, prévue au 1^{er} janvier 2013, pour améliorer l'information des confrères et éviter les situations de non garantie.

En attendant la réponse de la mutuelle, rappelés que l'Assemblée Générale de la MAF a voté la mise en place de ce dispositif ; cette A.G. est composée de tous les architectes et sociétés d'architecture assurés à la MAF. Que les architectes construisent ou non des maisons individuelles, ce dispositif s'impose donc à tous ses assurés ; c'est le principe mutualiste.

Alors, AMI ?

➤ **Laurence Servat, directrice et juriste du CROA aquitaine.**

Palmarès

Avril 2012, vous découvrez l'annonce du lancement du premier palmarès départemental de l'architecture et de l'aménagement durable initié par le CAUE 47. Une initiative qui honore des opérations réalisées en Lot-et-Garonne dans le respect de la qualité architecturale urbaine et paysagère. Huit mois et soixante-cinq dossiers déposés plus tard, nous vous livrons le choix du jury présidé par Dominique Gauzin-Müller



Photo : J. Sargot

Maison individuelle à Penne d'Agenais.



Photo : caue 47

Résidence Carnot à Agen.



Photo : caue 47

Place des Arcades à Monflanquin.



Photo : caue 47

Mairie de Montpouillan.



Photo : caue 47

Salle des fêtes de Moirax.



Photo : caue 47

École Carnot à Agen.



Photo : Christian Delelle

Atelier de mécanique du lycée agricole Étienne Restat à Sainte-Livrade-sur-Lot.

Former pour partager

Il est aujourd'hui courant d'évoquer la complexité des projets du fait de la multiplicité des acteurs, de l'évolution constante des réglementations. Chacun peut témoigner d'un chemin semé d'embûches pour tendre vers la qualité architecturale ou urbaine. Il est pourtant des projets dont on loue la qualité. Des projets remarquables par le résultat obtenu, mais aussi par le dialogue qu'ont su construire deux acteurs centraux : la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre ; dialogue qui a irrigué tous les acteurs et amélioré les conditions de travail de chacun.

Tranchant avec une commande toujours trop rapide et des difficultés de dialogues qui freinent, ces projets sont le résultat d'une démarche qui révèle une volonté et une capacité de la maîtrise d'ouvrage à dialoguer avec la maîtrise d'œuvre. Cette disposition n'est pas innée. Le plus souvent, la maîtrise d'ouvrage l'a acquise en apprenant à porter un regard critique sur sa propre commande, en s'enrichissant d'une large connaissance

de l'architecture et de l'urbanisme et en apprenant à instaurer un cadre pour le dialogue : gage d'une écoute réciproque.

Pour accueillir cette capacité de la maîtrise d'ouvrage et lui donner accès à un savoir et un savoir-faire, pour installer un dialogue entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre et apporter des clefs de compréhension pour favoriser l'écoute mutuelle, l'Association Architecture et Maîtres d'Ouvrages (AMO Aquitaine) fait le choix de revenir aux fondamentaux : former pour partager... l'envie d'architecture^[1].

➤ **Patrick Baggio, président d'AMO Aquitaine.**

MAISON INDIVIDUELLE Neuve	Maison individuelle à Aubiac Maîtrise d'ouvrage : privée Maîtrise d'œuvre : Nathalie Oudin —
Extension	Maison individuelle à Penne d'Agenais Maîtrise d'ouvrage : privée Maîtrise d'œuvre : Poppy Floyd – François Primault —
Auto-construction	Maison individuelle à Buzet-sur-Baïse Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre : privée —
HABITAT GROUPE ET COLLECTIF	Résidence Carnot à Agen Maîtrise d'ouvrage : Agen Habitat Maîtrise d'œuvre : Cabinet François de la Serre —
AMÉNAGEMENT DE BOURG ET ESPACES PUBLICS	Place des Arcades à Monflanquin Maîtrise d'ouvrage : Commune de Monflanquin Maîtrise d'œuvre : Philippe Millasseau – Nechtan – Hélène Sirieys. <i>Mentions :</i> — Place à Clermont-Soubiran Maîtrise d'ouvrage : Commune de Clermont-Soubiran Maîtrise d'œuvre : Agence Casals — Tour de ville de Prayssas Maîtrise d'ouvrage : Commune de Prayssas Maîtrise d'œuvre : Agence Casals —

CONSTRUCTION PUBLIQUE Neuve (ex-aequo)	Mairie de Montpouillan Maîtrise d'ouvrage : Commune de Montpouillan Maîtrise d'œuvre : Atelier Bule —
Neuve (ex-aequo)	Salle des fêtes de Moirax Maîtrise d'ouvrage : Commune de Moirax Maîtrise d'œuvre : ADH —
Extension	École Carnot à Agen Maîtrise d'ouvrage : Ville d'Agen Maîtrise d'œuvre : AMP architecture —
LIEU DE TRAVAIL	Atelier de mécanique du lycée agricole Étienne Restat à Sainte-Livrade-sur-Lot Maîtrise d'ouvrage : Conseil régional d'Aquitaine Maîtrise d'œuvre : Cabinet Jean-François Escande <i>Mentions :</i> — Laboratoire au Passage d'Agen Maîtrise d'ouvrage : Bristol Myers Squibb (BMS) Maîtrise d'œuvre : BLV2 — Centre commercial à Lavardac Maîtrise d'ouvrage : SARL Lavardis Maîtrise d'œuvre : Marraud architecture —

ÉQUIPEMENT TOURISTIQUE ET DE LOISIRS	Galerie d'Art Egrégore à Marmande Maîtrise d'ouvrage : privée Maîtrise d'œuvre : Brunerie & Irissou — <i>Mention</i> Gîte rural à Montagnac-sur-Auvignon Maîtrise d'ouvrage : privée Maîtrise d'œuvre : Karine Carmentran
---	--

TABLEAU DE L'ORDRE

Le conseil en séance des 13 novembre et 18 décembre 2012 a procédé aux inscriptions et radiations suivantes.

❖ INSCRIPTIONS ARCHITECTES

ANGEL ABANSES – Associé (40)
JOSE AGUILAR – Libéral (Bilbao)
PIERRE BERTIN – Libéral (33)
AMANDINE BORDERIE – Associée (40)
JOHAN CHAMORRO – Libérale (40)
JUAN ANTONIO EIZMENDI – Libéral (64)
LEILA FRASSIN – Libérale (33)
ADRIEN GONZALEZ – Libéral (33)
ANAIS GRETTIER – Libérale (33)
MICHEL HARDY – Libéral (33)
LAURIANE LASCURAIN – Libérale (64)
AURELIEN METAAYER-ERRATH – Associé (33)
JOHAN MONZIE – Libéral (33)
MICKAEL-EMERIC OILLEAU – Libéral (33)
FLORENCE VILLA DE PERRE – Associée (33)

❖ RÉINSCRIPTION ARCHITECTE

YVES JEAN LAVAL – Associé (33)

❖ RADIATIONS ARCHITECTES

VALERIE ANDRIEU LARTIGAU (64) – Cessation d'activité
ADINA CHIEJDAN (47) – Démission
CELINE KENGNE DEFFO (33) – Démission
JEAN FRANCOIS DI AMORE (33) – Décès
JULIETTE KERZAN (33) – Démission
CLAUDE LECLER (40) – Démission
NATACHA LEYVAL (33) – Démission
RICHARD MAUREAU (64) – Départ à la retraite
GHISLAIN PASQUERON DE FOMMERVAULT (33) – Démission
DAMIEN PERES (33) – Défaut de mode d'exercice
DACIL VILELA GARCIA (33) – Démission



Illustrations : Anthony Jeamet.

Coup de coeur

PÉRENNISER SES ARCHIVES

Au cours de leur vie professionnelle, les architectes constituent des archives volumineuses (dossiers de travaux, plans, expertises, etc.) qu'ils se doivent de conserver pendant au moins trente ans. Par la suite, ces archives peuvent présenter un intérêt certain au regard de l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme et mériter d'être préservées durablement.

Les Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques ont déjà reçu en don ou en dépôt des fonds d'archives d'architectes installés dans le département à la fin du XIX^e et au XX^e siècles (fonds Noutary, William Marcel, etc.). Ces documents sont ainsi mis à la disposition du public et participent à la recherche historique.

Si vous conservez les dossiers de votre (ou vos) prédécesseur(s) ou si, arrivé en fin d'activité, vous jugez utile d'assurer la pérennité de vos archives, n'hésitez pas à contacter les Archives départementales qui discuteront avec vous des conditions juridiques et matérielles du transfert de votre fonds.

➤ **Archives départementales**
05 59 84 97 60 – archives@cg64.fr



Pierre Marsan, vice président du Conseil régional de l'Ordre d'Aquitaine, a été élu le 19 décembre secrétaire général du CIAF.

[1] de janvier à juin 2013 l'association Architecture et Maîtres d'Ouvrages (AMO Aquitaine), en collaboration avec le Centre de Formation des Architectes d'Aquitaine (CFAA), met en place une formation destinée aux maîtres d'ouvrage.